



## OFFRE D'EMPLOI ADJOINT(E) EXÉCUTIF(VE) AU SERVICE DU GREFFE

*La Conception est une Municipalité composée d'une équipe formidable et des plus dynamiques. Vous êtes une personne travaillante qui a à cœur le service aux citoyens, nous avons un poste pour vous!*

### SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la supervision de la directrice générale, l'adjoint(e) exécutif(ve) volet greffe est responsable de l'ensemble des activités de support relatives à l'application et à l'interprétation des lois et règlements, du support administratif de la direction générale, de la préparation des séances du conseil, de la gestion documentaire et des communications.

### TÂCHES

- En collaboration avec la directrice générale, préparer les caucus et les assemblées du conseil municipal
- Rédiger le procès-verbal et en assurer le suivi et la distribution
- Gestion administrative des devis et processus d'appels d'offres
- Gestion administrative de la réglementation municipale (numérotation, avis publics, affichage, etc.)
- Responsable des archives municipales
- Assumer la gestion du site Web
- Superviser, rédiger le cas échéant et valider la diffusion des communications externes (communiqué de presse, dépliants de divers services, réseaux sociaux, etc.)
- Assumer la gestion de la rédaction et de la publication du bulletin municipal
- Effectuer des travaux de soutien administratif pour les différents services
- Remplacer à la réception au besoin et en l'absence de l'adjointe exécutive volet trésorerie
- Toutes autres tâches connexes

### EXIGENCES

- Diplôme d'études professionnelles en secrétariat, diplôme d'études collégiales en administration ou tout autre champ d'études jugé pertinent à l'emploi
- Expérience dans le domaine municipal serait un atout important
- Facilité à utiliser l'informatique et ses différents outils telle la suite Office
- Habilité à communiquer avec le public, par écrit, en personne et au téléphone
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé
- Discrétion, courtoisie, esprit d'équipe, positivisme, autonomie et initiative

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Rémunération selon la convention collective en vigueur
- Semaines de vacances
- Congés mobiles et journées de maladie non utilisées monnayables
- Fonds de retraite
- Assurance collective

**ENTRÉE EN FONCTION** : Juin 2022

Si le défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **24 mai 2022** par courriel, à l'attention de la directrice générale, Mme Josiane Alarie: [greffe@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:greffe@municipalite.laconception.qc.ca).